

## Rencontre avec Mr Morgan Tanguy Drh de la Dap

Madame Decroix a convié les organisations syndicales représentatives hier mardi 6 février pour un échange avec le Drh de la Dap pour faire un point sur la situation des effectifs de la DI.

Nous avons alerté l'administration sur la situation préoccupante de notre direction interrégionale qui comptera après la dernière campagne de mutation (affectation au 1<sup>er</sup> juillet) un déficit de 234 postes de surveillants et brigadiers. Plus particulièrement, une alerte rouge est lancée sur les effectifs de Beauvais (-48 agents 79.4 % de taux de couverture) et Liancourt (-46 postes 75.14 % de taux de couverture).

Mr Tanguy nous informe que la sortie de la 216eme promotion (747 agents) qui arrivera début mars et la 217eme (535 agents) va améliorer la situation. 36 postes sont annoncé sur la DI pour la 216eme avec une répartition probable de 4 postes pour Amiens et les 32 restants sur Beauvais et Liancourt.

Unanimement, les organisations syndicales ont protesté sur le faible apport en personnel qui sera nettement insuffisant pour améliorer les conditions et rythmes de travail des agents et que dans le même temps des nouvelles missions d'ELSP se mettaient en place et absorbaient les emplois.

La Dap dit avoir pleinement conscience des difficultés rencontrées, mais qu'il espère que les recrutements massifs prévus cette année réduiront ce déficit et que la réforme incitera à passer le concours de surveillant.

Mr Tanguy affirme qu'il sera attentif sur notre DI pour la répartition des effectifs de la 217eme promotion (juin 2024).

La CGT Pénitentiaire a obtenu la confirmation qu'il y aurait bien 2 campagnes de mobilité en 2024 (printemps et automne).

Concernant les surveillants contractuels (100 postes prévus en 2024), leurs affectations seront fléchées sur les DI de Paris- Lyon et Marseille. Mr Tanguy se dit prêt à étudier la possibilité de transférer quelques postes sur notre DI, mais nous y croyons peu et réaffirmons que ces surveillants « bon-marché » se retrouveront vite seuls sur les coursives.

Le CP Laon, également en pénurie d'effectifs (-11) s'est vu retirer l'affectation d'élèves par la MCI pour ses « mauvaises pratiques professionnelles » (notamment, le non-port régulier du gilet pare-lame..), Madame Decroix demande au Drh la levée de

cette restriction pour apporter un renfort sur l'établissement pour mieux passer l'été (même si les élèves ne sont pas là pour cela). Mr Tanguy en parlera avec la MCI.

Pour les 1<sup>er</sup> surveillants, la situation n'est également pas brillante. Après le mouvement du mois d'août nous seront à -29 pour un taux de couverture de 82.45%! La prochaine promotion comblera une partie des postes mais accentuera le déficit en surveillant! Pour Mme Decroix le nombre plus important d'officiers sur les structures doit permettre d'atténuer le manque de 1<sup>er</sup> Surveillant, bonne idée, mais il faudra passer les consignes aux officiers!!!

Pour conclure, nous craignions des départs massifs pour la retraite après l'été. Les anciens n'attendront pas un hypothétique grade de brigadier-chef pour quitter un navire qui prend l'eau depuis trop longtemps. La mise en œuvre de la réforme « historique » ne fait plus beaucoup rêver !

Pour les personnels administratifs, la CGT Pénitentiaire a réaffirmé une nécessité urgente de revalorisation des salaires pour une meilleure reconnaissance de leurs missions, essentielles au fonctionnement de notre administration. Les grilles indiciaires des PA sont une véritable plaisanterie et doivent être revues rapidement. Il est scandaleux d'attendre près de 12 ans pour un adjoint pour être augmenté de 50€ !!! Mr Tanguy nous affirme que le ministère y travaille, mais que pour l'instant rien n'est prévu sur la loi de programmation.

Le Drh de la Dap s'est montré à l'écoute et a essayé de nous rassurer, pour lui la devrait attirer les recrutements mais, nous restons dubitatifs.

Conclusion, les beaux jours ne sont pas pour demain. Combien de temps les personnels vont-ils encore subir et supporter de voir se dégrader leurs conditions de travail ?

Le spectre de 2018 n'est peut-être pas si loin?

Le 7 février 2024

Les Secrétaires Régionaux